AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 12-4-68 728464

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE L'ILE DE FRANCE

(SEINE, SEINE-&-OISE, SEINE & MARNE, EURE)

ABONNEMENT ANNUEL 25 F

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 47 Av. Paul-Doumer, (93) MONTREUIL-s-BOIS - 287 76-71

C. C. P. PARIS 9063-96

BULLETIN n° 91

Supplément n° 1

11 AVRIL 1968

AVERTISSEMENTS — CULTURES FRUITIERES

TAVELURES DU POIRIER ET DU POMMIER

Le temps froid a freiné la végétation des arbres fruitiers, celle des pommiers principalement. Néanmoins, la végétation se trouve à un stade tel que les surfaces foliaires augmentent rapidement (pour les poiriers de 1,5 à 2 fois depuis le dernier bulletin). De plus, de nombreux périthèces sont actuellement mûrs et les prochaines pluies libèreront une quantité très importante d'ascospores. Une protection parfaite s'impose donc avant les prochaines pluies. Si le temps le permet, intervenir pour les poiriers entre E et E 2 ou F et F 2, pour les pommiers entre E et E 2. Les variétés tardives de pommiers seront traitées dès l'apparition des stades C 3 - D.

INFORMATIONS — CULTURES DIVERSES

- CULTURES FRUITIERES : Envisager un nouveau traitement contre le Monilia sur Cerisier et Prunier à la chute des pétales.
- Prévoir un traitement contre les Hoplocampes avec H.C.H. (100 g.), Lindane (12 g.), Roténone (20 g.) + mouillant, Parathion éthyl (20 g.) de m. a. par hl.
  - Sur Prunier : aux 3/4 de la chute des pétales,
  - Sur Poirier : au début de la chute des pétales (stade G).

- GRANDES CULTURES : Activité nulle des Méligèthes; être prudent en cas de réchauffement, les Colza étant toujours au stade sensible.

- PROTECTION DES ABEILLES : La législation interdit l'emploi des produits toxiques pour les abeilles sur les plantes mellifères pendant la période de leur pleine floraison : arbres fruitiers, colza ...., etc.

Sont reconnus non dangereux pour les abeilles les produits suivants : Chlorphénamidine, Diéthion, Dicofol, Endosulfan, Phosalone, Polychlorocamphane, Pyréthrines, Roténone, Thioquinox, Toxaphène.

- ADDITIF à L'EDITION SPECIALE "PRODUITS PESTICIDES".

Pesticides homologués - Ajouter :
- Carpocapse des pommes (p. 1) : Phosalone 60 g./hl.
- Acariens des arbres fruitiers (p. 1) : Vamidothion 50 g./hl.

Pesticides en autorisation provisoire de vente - (p. 4) :
- Altises, Charançons et Méligèthes sur Colza : ajouter Médathion.
- Mouche de l'Oignon: lire "Trichloronate" traitement des semences au lieu des plants.

L'Ingénieur et l'Agent Technique chargés des Avertissements Agricoles,

H. SIMON et R. MERLING.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,

G. BERGER.

P 177

Imprimerie de la Station de l'Ile-de-France - Directeur-Gérant : L. Bouyx.
47, Avenue Paul Doumer - 93- MONTREUIL-Ss-BOIS.